



Que se passe-t-il à Feigères ?

Bulletin de février 2019 • N° 02

Réflexions sur une vie à Feigères

On ne passe pas 57 ans de sa vie à Feigères sans être témoin des profonds changements qui ont affecté son territoire et ses habitants au passage d'un siècle à l'autre, entre la fin de la révolution agricole et le temps de la ciberactivité. **Nous avons demandé à Marcelle Savigny, 90 ans, comment elle avait vécu cette transformation, ce qui l'avait marquée autrefois et ce qu'elle espérait pour le futur de notre village.**

De son arrivée en 1962, elle se souvient d'une petite communauté de moins de 600 habitants, relativement homogène du fait de l'activité agricole dominante, encore caractérisée par les pratiques ancestrales, les chevaux de trait, la traite manuelle. Le tracteur fut la révolution des années soixante. L'essentiel de la vie sociale se concentrait sur le vieux village, animé par ses bistrotts, l'utilisation de la salle paroissiale à l'occasion des fêtes qui constituaient l'essentiel des loisirs collectifs, près de l'Église, *le Cercle* où se retrouvaient les habitués, à une époque où les vacances étaient un luxe pour le monde paysan avant de voir arriver les quelques facilités créées par la mise en place des GAEC. Autour du chef-lieu, il y avait bien les petits hameaux et les fermes isolées, mais les Sorbiers et le lotissement Villet sont sortis de terre plus tard. Pareil pour l'activité artisanale, la zone des Charbonniers n'est apparue que fin des années 80.

C'est dans les années 70 et 80 qu'intervint le grand chamboulement, avec l'augmentation démographique et le développement de l'activité industrielle et de services offert par l'agglomération genevoise ; la vie de la commune en fut changée, ne serait-ce que parce que les habitants se mirent à se déplacer davantage, le territoire se remplit de nouveaux venus et de nouvelles constructions individuelles. La physionomie du chef-lieu changeait avec les transferts municipaux, l'école, la salle des fêtes, enfin la mairie et le monument aux morts, après moultes discussions au Conseil municipal et dans les rues du village.



Marcelle Savigny garde un souvenir ému de son passage à l'Association familiale au sein de laquelle l'activité solidaire convenait parfaitement à son besoin de relation sociale : accueil des nouveaux habitants, occupation des enfants les plus défavorisés qu'il fallait caser dans des familles volontaires, sans oublier d'élever ses propres enfants. Aujourd'hui Marcelle ressent beaucoup de joie pour la vie dont elle a pu profiter, malgré les difficultés matérielles que les ménages paysans ont traversé durant des années. Elle voit l'avenir avec beaucoup d'espoir mais elle aimerait bien que les habitants se connaissent mieux.

Que peut-on retirer de cette vie bien remplie ? Les temps changent, c'est une évidence... Néanmoins ce qui fait la chaleur et la vie de Feigères ont été et sont toujours ses habitants. Un peu de temps donné, un sourire, un peu de temps partagé, un fou rire et voilà qu'une idée est lancée, une manifestation, un soiré, une balade, un concert, une sortie piscine et tellement d'autres actes forgeant nos souvenirs. Sommes-nous vraiment « surbookés » à ce point ?

L. V. et D. G.

Le Conseil municipal

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2019

ORDRES DU JOUR AVEC DÉLIBÉRATIONS

Renouvellement du contrat de prévoyance auprès du CDG74

Le Centre de gestion de la Haute-Savoie a décidé de renouveler sa démarche initiée en 2012 et en 2013 et de relancer une procédure de mise en concurrence qui portera sur le risque Prévoyance. Ce contrat sera conclu pour une durée de 6 ans, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2025. Il propose aux collectivités intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant mandat par délibération. À l'issue de la consultation, les modalités et les conditions tarifaires de l'offre retenue seront présentées aux collectivités. Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque Prévoyance que le Centre de gestion de la Haute-Savoie va engager conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Renouvellement adhésion au service de prévention des risques professionnels auprès du CDG74

Considérant que la collectivité est tenue par ailleurs de désigner le ou les agents chargés d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité, décide :

- de solliciter le Centre de gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation de prévention des risques professionnels qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au service de prévention des risques professionnels selon projet annexé à la présente délibération.

Approbation du marché pour la création d'un giratoire route de Grossaz

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 8 novembre 2018 lui donnant délégation pour l'ouverture d'un marché public afin d'aménager un giratoire route de Grossaz. Cette consultation a été lancée le 16 novembre 2018 pour une remise des offres fixée au 14 décembre 2018 à 12h. Après examen du rapport d'analyse lors de la séance le 3 janvier 2019, les membres de la commission d'Appel d'offres ont choisi l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 105 389,75 €. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal la proposition de la commission d'Appel d'offres. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'attribution du marché pour l'aménagement d'un giratoire route de Grossaz conformément à la proposition de la commission d'Appel d'offres.

Avenant de réaménagement de Garantie d'emprunt pour SCIC HABITAT RHÔNE-ALPES

SCIC HABITAT RHÔNE-ALPES SA de HLM, ci-après l'emprunteur, a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières de chaque ligne du prêt réaménagée référencée en annexe à la présente délibération. En conséquence, l'assemblée délibérante de la Commune de Feigères est appelée à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée. Le Conseil municipal de Feigères, vu le rapport établi par Monsieur le Maire, Guy ROGUET, accepte les modifications apportées au prêt pour SCIC HABITAT RHÔNE-ALPES SA de HLM.

ORDRES DU JOUR SANS DÉLIBÉRATIONS

Demandes d'autorisations d'urbanisme

Permis de construire :

- BELLO Francisco et MAZZA Myriam : construction d'une maison individuelle - Allée de Brétigny.

Permis de construire modificatif :

- GUILLAUME Emmanuel : modifications des couleurs et ouvertures en façades, suppression de l'escalier extérieur, création d'un mur de soutènement, mise à jour du décroché de la toiture et modification du style des garde-corps - Chemin de Fernosi.

Déclaration préalable :

- MUSARO Éric : pose d'une clôture - Allée de la Passerelle.

RECRUTEMENT

La Commune recrute 1 agent pour assurer l'animation et la surveillance des enfants pendant le temps de restauration à la cantine.

Temps hebdomadaire : 16h/semaine

Contact : mairie de Feigères ☎ 04 50 49 24 60



DÉNEIGEMENT

En saison hivernale, nous tenons à vous rappeler que les circuits de déneigement sont gérés par la commune.

Seront en priorité déneigés, le chemin de l'école et le circuit des cars scolaires : du chemin de la Scierie à la route de Saint-Julien, en passant par le chemin des Hutins, la route de Grossaz, le chemin de Pré-Vally et la route de Chez Jolliet.

Les autres rues communales sont ensuite déneigées. Les voies des riverains avec lesquels une convention de déneigement est passée sont effectuées en dernier lieu.

Nous tenons également à vous préciser que **le déneigement des entrées privées reste à la charge des propriétaires**, cela même après passage du chasse-neige ayant occasionné des andains de neige.



**LES TRANSPORTEURS
DE LA CCG RECRUTENT
DES CONDUCTEURS DE CAR
À TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL**

Plus d'infos auprès de la Communauté
de communes du Genevois au ☎ 04 50 95 92 60
ou par mail info@cc-genevois.fr
et sur www.cc-genevois.fr

Vos élus vous informent



GRAND DÉBAT NATIONAL REGISTRE DE DOLÉANCES

Suite à la volonté du gouvernement d'initier une grande concertation nationale, un registre de doléances a été mis à disposition à l'accueil de la mairie du 15 janvier au 19 février 2019.

QUELQUES DOCUMENTS ENREGISTRÉS EN 2018 À VOTRE MAIRIE

- 7 attestations d'accueil
- 2 actes de mariage
- 12 avis de naissance
- 11 actes de reconnaissance d'enfant
- 1 avis de décès
- 5 actes de transcription de décès
- 23 personnes recensées au Service national
- 1 597 : population de la commune (source Insee en vigueur au 1^{er}/01/2019)
- 51 certificats d'urbanisme d'information
- 2 certificats d'urbanisme opérationnels
- 8 permis de construire
- 10 permis de construire modificatifs et/ou transferts de permis de construire
- 39 déclarations de travaux
- 20 déclarations d'intention d'aliéner

Arrêtés communaux et décisions du maire

- Urbanisme et autres : 29
- RH : 28
- Voirie et autres : 66
- Décisions du maire : 34

Conseils municipaux

- Nombre : 10
- Délibérations : 61

Conseils communaux d'action sociale

- Nombre : 3
- Délibérations : 8



ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF : SECTEUR GROSSAZ

Courant mars, pour tout le secteur de Grossaz, il conviendra de déposer les ordures ménagères et autres déchets et gravats destinés au tri sélectif sur la plateforme réservée à cet effet, et installée au nouveau rond-point (allée du Ruttet et route de Grossaz). **Plus aucune poubelle ne sera collectée devant votre logement dans les semaines qui suivront la pose de ces conteneurs.**



Registre électoral unique

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) a été institué au 1^{er} janvier 2019.

Son fonctionnement :

Géré par l'Insee, ce répertoire permet plus de souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Sa constitution a été effectuée par l'Insee sur la base de toutes les listes électorales transmises par les communes au 28/02/2018. De nombreuses mises à jour ont été nécessaires pour l'élaborer.

Conséquences :

- Une nouvelle carte électorale en 2019 : outre les informations habituelles, cette nouvelle carte mentionnera un identifiant national d'électeur unique, propre à chaque électeur. Ces nouvelles cartes seront distribuées à la fin du mois d'avril et au plus tard trois jours avant le scrutin.
- Date limite d'inscription : auparavant, la date limite d'inscription sur la liste électorale était le 31/12, désormais les électeurs pourront s'inscrire au plus près du scrutin. La date butoir sera définie en fonction de la date du scrutin. Pour les élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai, **les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes au plus tard le 31 mars 2019.**
- Possibilité de vérifier sa situation personnelle sur la plateforme : www.service-public.fr

En cas de doutes quant à votre inscription sur la liste de Feigères, n'hésitez pas à contacter le service de l'état civil de la commune au ☎ 04 50 49 24 60.

Pour toute nouvelle inscription sur la liste en mairie, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

1 Accueil physique et téléphonique
depuis le 1^{er} février 2019

285, rue Louis-Rustin - Bât. Hera - Entrée 1 - Saint-Julien-en-Genevois
eau-assainissement@cc-genevois.fr - 04 50 959 960

- lundi : 9h-12h - 14h-17h
- jeudi : 9h-12h - fermé l'après-midi
- mardi : 9h-12h - 14h-17h
- vendredi : 9h-12h - 14h-16h30
- mercredi : 9h-12h - 14h-17h

2 Numéros d'urgence

- Pour un problème d'assainissement des eaux usées : Communauté de communes du Genevois (CCG) au 04 50 959 960
- Pour un problème d'eau potable, selon mon lieu de résidence :
Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Épagny, Neydens, Présilly, Savigny, Vers, Viry, Vulbens : CCG au 04 50 959 960
Archamps, Beaumont, Bossey, Feigères, Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry : Véolia Eau au 09 69 32 34 58
Collonges-sous-Salève : Aqualter au 04 74 35 79 04.

Agenda, associations et école



FEIGÈRES ACTIV'

Belote, tarot et autres jeux tous les vendredis de 14h30 à 19h30 à la salle la Porcherie de Malchamp (mise à disposition par les Affouagistes). Pour plus d'informations, contacter Jean-Yves Folny par téléphone ☎ 07 71 28 29 35 ou ☎ 04 50 49 00 18, ou par mail : jean-yves.folny@orange.fr.

La présidente, Chantal Grimaud

RENTRÉE SCOLAIRE

La réunion d'inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire 2019/2020 aura lieu le mardi 2 avril 2019 à 18h30 à l'école. Plus d'informations au 04 50 49 00 36

ÉCOLE MATERNELLE : MATINÉE DE SENSIBILISATION AU RESPECT DES PLANTATIONS

Avec Émilie Gaillard, directrice du groupe scolaire Édouard-Vuagnat, nous avons réfléchi ensemble à une solution pour que les enfants ne piétinent plus les massifs de fleurs et plantations situés dans la cour de l'école. **Aussi pourquoi ne pas faire planter les bulbes par les enfants en leur expliquant que s'ils marchent dessus, les fleurs ne pousseront jamais ?** Alors, oui, les enfants ont planté chacun un bulbe de tulipe et un de narcisse. Ravis les petits attendent impatiemment les beaux jours pour voir éclore leurs fleurs. Moment sympathique et très enrichissant pour nous tous, petits et grands !

*Le responsable des Services techniques,
J.-L. Barthassat*



MARS 2019

03

DIMANCHE 3 MARS 2019
REPAS DU CCAS

07

JEUDI 7 MARS 2019, À 20H
CONSEIL MUNICIPAL



LES JARDINS FAMILIAUX

Inscriptions et assemblée générale des Jardins familiaux feigérois le 9 mars de 11h à 12h30, salle Valleillan.

Vous souhaitez jardiner et vous n'avez pas de jardin, alors venez nous rejoindre aux Jardins familiaux. Nous vous proposons des parcelles de terrain, des outils adaptés et un accompagnement pour vous aider en cas de besoin. Le tout dans une ambiance sympathique et de partage. Pour plus de renseignements contacter M^{me} Paturel Emmanuelle au ☎ 06 03 28 65 08.

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex
Tél. 04 50 49 24 60

www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h

ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À •

Ibrahim, né le 23 janvier 2019,
au foyer de Juliette Fournier et Abdoulaye Kanoute

Thomas, né le 30 janvier 2019
au foyer de Manon Tourmel et de Christophe Ricard,
chemin des Contamines

Toutes nos félicitations.



Directeur de la publication :
Guy Roguet

Rédacteur en chef :
Laurent Vanderschaeghe



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C012623